

# DIVERS

## INFOS GÉNÉRALES

### LES TARIFS

• **Les tarifs brochure sont calculés selon les indications suivantes :**

Pour les séjours à l'étranger : sur la base d'un groupe de 49 élèves de collège accompagnés de 4 adultes (sauf mention contraire).

Pour les séjours en France : sur la base d'un groupe de 48 élèves de primaire accompagnés de 5 adultes (sauf mention contraire).

Ces prix varieront à la hausse ou à la baisse pour tout autre effectif ou tout autre niveau scolaire.

• **Gratuité :** nous accordons une gratuité accompagnateur pour 12 élèves payants de secondaire ou 10 élèves payants de primaire.

Sur demande de l'établissement, nous pouvons établir un devis proposant un prix par personne sans gratuité.

• **Les tarifs brochure vous sont communiqués au départ de Montaigne (85),** sauf mention contraire (départs de gares ou d'aéroports). Pour connaître le prix à partir de votre établissement, remplissez le formulaire sur notre site : [globej.com](http://globej.com). Vous pouvez également envoyer votre demande par email : [globej@voyel.com](mailto:globej@voyel.com) ou nous téléphoner au 02.51.43.04.43.

• **Les tarifs brochure sont calculés pour des voyages se déroulant en basse saison,** période qui s'étend de septembre 2019 à mi-mars 2020. Le devis que vous recevrez sera calculé au plus juste avec des prix correspondant précisément aux dates choisies pour votre séjour.

• **Réduction :** vous bénéficierez de tarifs préférentiels si vous organisez un voyage au cours des mois de novembre, décembre, janvier et première quinzaine de février.

• **Ce prix comprend :** dans chaque programme, nous indiquons les prestations incluses dans le tarif proposé. Un serveur vocal, la mise en place d'un blog et une permanence 24h/24 sont toujours inclus pour tous nos voyages.

### LES PROGRAMMES

• **Les programmes brochure sont des suggestions :** ils vous donneront cependant une bonne idée du déroulement du séjour.

• **La durée du voyage est modulable** en fonction de vos impératifs et de votre budget. Un programme proposé en 4 jours/3 nuits peut tout aussi bien être aménagé en 5 jours/4 nuits qu'en 3 jours/2 nuits.

• **Le contenu des programmes n'est pas figé :** les visites mentionnées peuvent être changées à votre demande.

### LES VISITES & ACTIVITÉS

• **Pour les programmes en France :** les visites et activités sont systématiquement incluses.

• **Pour les autres voyages :** nous indiquons un budget moyen à prévoir sauf pour les programmes des p.25 et 26 qui incluent les visites (tarif basé sur des prix 2019).

• **Les ateliers pédagogiques** proposés dans les séjours France ne sont pas exhaustifs : d'autres thèmes sont disponibles.

• **Nous pouvons réserver gratuitement les visites** de votre programme si elles n'ont pas été prévues au contrat. Ces visites seront facturées avant le départ lors du règlement du solde du voyage.

### LES COURS

• **Nous pouvons organiser des cours de langues sur une majorité des villes de séjours à l'étranger.** Un minimum de 2 x 3h en Grande-Bretagne & Irlande et un minimum de 2 x 2h en Espagne est requis. Ils sont dispensés par des professeurs du pays d'accueil.

• **Des cours de danse, de cuisine mais également des activités sportives** sous forme de jeux (initiations cricket, golf, hurling, pelote basque,...) sont proposés en brochure.

### LES REPAS EN COURS DE ROUTE

• **Les tarifs présentés en brochure ne prévoient pas les repas en cours de route.** Le premier repas inclus est le dîner du jour d'arrivée sur la ville de séjour, et le dernier repas est le déjeuner chaud ou panier repas du jour de départ de la ville de séjour (sauf mention contraire).

• **Quelques tarifs :** petit déjeuner de 5 € à 8 €, repas de 9 € à 15 € selon le type de restauration et le lieu, panier repas de 7 € à 10 €.

• **Nous pouvons les inclure dans votre devis** sur simple demande.

### LES FORMALITÉS

#### POUR LES RESSORTISSANTS DE L'U.E.

Vers les pays de l'Union Européenne :

• Carte Nationale d'Identité ou Passeport individuel en cours de validité. Nous rappelons que la prolongation de la carte d'identité de 5 ans n'est pas valable pour les personnes mineures.

• Carte européenne d'assurance maladie (délivrée par votre caisse d'assurance maladie).

• L'autorisation de Sortie du Territoire (A.S.T.) pour les mineurs, rétablie depuis le 15/01/17.

**Pour le Royaume Uni :** formalités sous réserve de modification au 31 octobre 2019 - nouvelle date limite du processus de négociation sur la sortie du pays de l'Union Européenne. Complément d'information en p.7.

Vers les Etats-Unis :

• Passeport biométrique ou électronique en cours de validité.

• Formulaire ESTA obligatoire (Electronic System for Travel Authorization) : à remplir en ligne par le passager sur le site <https://esta.cbp.dhs.gov>. Le paiement de 14 US\$ se fait également en ligne. La demande doit être faite dès la validation du séjour.

Attention - l'ESTA n'est pas possible pour les pays suivants : Bulgarie, Chypre, Croatie, Pologne et Roumanie ; une demande de visa est nécessaire.

• L'autorisation de Sortie du Territoire (A.S.T.) pour les mineurs.

#### POUR LES NON-RESSORTISSANTS DE L'U.E.

• **Les formalités varient selon la nationalité et l'âge de l'élève** (mineur ou majeur) : il vous appartient de demander aux parents de consulter les autorités compétentes (consulat ou ambassade du pays visité) afin de vérifier la validité des documents à fournir.

### LES ASSURANCES

GLOBE.J VOYEL a souscrit des contrats d'assurances couvrant les garanties suivantes :

• **Assistance/Rapatriement.** Cette assurance est obligatoire : si votre établissement est déjà assuré et décide de ne pas la souscrire, vous devrez, à la signature du contrat, nous communiquer le numéro de votre assurance.

• **Annulation individuelle et interruption de séjour.** Cette assurance peut être contractée par l'ensemble du groupe ou proposée individuellement. Il est important que vous preniez connaissance des clauses d'exclusion et que vous les transmettiez aux parents.

• **Annulation totale du groupe** (uniquement en extension de la garantie annulation individuelle) Cette assurance doit être contractée à la signature du contrat par l'ensemble du groupe.

• **Bagages/Individuelle accident/Responsabilité civile vie privée.**

Ces assurances ne sont pas incluses dans les prix brochure et sont systématiquement proposées en option. Le montant des primes est indiqué lors de l'envoi du devis personnalisé. Nous pouvons vous envoyer les dépliantes assurances sur simple demande ; ils sont toujours joints au contrat. Vous pouvez également les consulter sur notre site internet.



# QUELQUES REPÈRES DANS LE SUIVI DE VOTRE DOSSIER

1/ **Envoi du devis avec une échéance** : il est donc important que nous fassions un point ensemble sur votre projet avant cette date.

2/ **Confirmation du voyage** : nous retourner le devis signé par le chef d'établissement formalisant ainsi votre engagement.

3/ **Dossier de préparation du voyage**, envoyé après réception du devis signé :

- Le contrat.
- Les factures : acomptes de 30 % à réception et de 40% à régler 2 mois avant le départ.
- Les dépliants d'assurances correspondant aux options que vous aurez choisies.
- Le programme prévisionnel.
- La liste des participants à compléter.
- Les notices relatives au serveur vocal et au blog, mis en place gratuitement pour votre séjour.

4/ **Réservation des visites** : après réception du contrat et du 1<sup>er</sup> acompte.

5/ **Liste des participants complétée en informatique** : à nous retourner dès que possible (au moins 1 mois avant le départ).

6/ **Solde du séjour** : 10 jours avant le départ. Nous acceptons le règlement par chèques vacances.

7/ **Envoi de la liste des familles d'accueil ou de la répartition des chambres** : quelques jours avant votre départ.

8/ **Compte-rendu de voyage** : pensez à nous l'envoyer dès votre retour. Tous vos commentaires nous seront utiles.

9/ **Réclamations** : toute réclamation doit être adressée par courrier recommandé avec accusé réception, au plus tard 1 mois après la fin du séjour. Elle fera l'objet d'une réponse dans les 30 jours.

## COMMUNICATION

### La permanence 24H/24 - 7 jours/7

Durant votre voyage, vous pouvez contacter à tout moment une personne de notre service en cas de problème.



## Donner des nouvelles aux parents

2 services mis en place gratuitement

- **Un serveur téléphonique** d'information pour les parents, qui permet de consulter à tout moment les messages enregistrés par le groupe.
- **Un blog**, en lien direct avec le service vocal, simple et rapide d'utilisation : mini site sur lequel vous déposez les différents articles et photos de votre voyage ; les parents peuvent également y consulter les messages vocaux.

## QUESTIONS-RÉPONSES

### • LES VISITES SONT-ELLES INCLUSES ?

Elles sont incluses pour les séjours en France et les programmes des p.25 et 26. Pour les autres destinations, il faut ajouter le supplément « budget visites » indiqué.

### • POUVEZ-VOUS EFFECTUER GRATUITEMENT LA RÉSERVATION DES VISITES ?

Oui, ce service fait partie intégrante de l'organisation de votre voyage.

### • LES REPAS EN COURS DE ROUTE SONT-ILS INCLUS ?

Non, mais nous pouvons les inclure sur simple demande.

### • GARANTISSEZ-VOUS LES PLACES POUR NOTRE GROUPE DÈS L'ENVOI DU DEVIS ?

Nos propositions vous sont généralement adressées après avoir vérifié la disponibilité auprès des principaux prestataires.

### • PEUT-ON MODIFIER LES PROGRAMMES PRÉSENTÉS ?

Oui, les programmes de la brochure sont des suggestions.

### • POUVONS-NOUS DEMANDER UN DEVIS SUR UNE DESTINATION NE FIGURANT PAS DANS LA BROCHURE ?

Oui, nous organisons fréquemment des voyages dont les destinations ne figurent pas dans la brochure.

### • PEUT-ON UTILISER L'AUTOCAR EN SOIRÉE APRÈS UNE JOURNÉE D'EXCURSION ?

Cela dépend de l'organisation de la journée. Pour repère, un conducteur qui commence à 08h30 doit terminer son service à 20h30. Si vous souhaitez disposer de l'autocar le soir pour 2 à 3h, il ne faut pas l'utiliser le matin. Pensez également que le conducteur doit avoir un repos journalier de 11h, ce qui implique un début de travail le lendemain en fin de matinée uniquement.

### • QUELLE EST LA MEILLEURE PÉRIODE POUR VOYAGER ?

Nous vous conseillons d'éviter les semaines qui précèdent les vacances scolaires ; qu'elles soient en basse ou haute saison, ce sont toujours des périodes de forte affluence. Pour les séjours en Grande-Bretagne, il est préférable de voyager en dehors des vacances scolaires

anglaises et plus généralement sur toutes les destinations, en dehors des périodes de festivités. Si vous recherchez des tarifs très intéressants, novembre, décembre, janvier et février sont des mois à privilégier.

### • EST-IL POSSIBLE DE JOINDRE QUELQU'UN À TOUT MOMENT DURANT LE VOYAGE ?

Oui, vous pouvez contacter une personne de notre service 24h/24, 7 jours/7.

### • LE PRIX DU VOYAGE PAR ÉLÈVE CHANGE-T-IL SI NOUS PARTONS AVEC MOINS DE JEUNES ?

Oui car les coûts fixes, comme par exemple celui de l'autocar, sont répartis sur moins de participants.

### • DOIT-ON VERSER UN ACOMPTÉ À LA RÉSERVATION ?

Le 1<sup>er</sup> acompte de 30% est demandé lors de l'envoi du dossier complet avec le contrat. Pour certaines destinations, nous pourrions être amenés à vous demander un premier règlement dès la confirmation du devis sans attendre l'envoi du contrat.

### • SI UN ÉLÈVE ANNULE SON VOYAGE AVANT LE DÉPART, SERA-T-IL REMBOURSÉ ?

Oui, à condition qu'il ait souscrit l'assurance annulation et que le motif soit couvert par les clauses de l'assureur. Il est important que vous preniez connaissance des clauses d'exclusion et que vous les transmettiez aux parents (dépliant d'assurance joint au contrat et consultable sur notre site internet). Cette assurance est systématiquement proposée en option sur le devis et son montant n'est pas remboursable.

### • PEUT-ON PAYER PAR CHÈQUES VACANCES ?

Oui, nous vous conseillons de vérifier leur date de validité et de nous les envoyer en recommandé.

